

Sylvie Goulard, députée européenne ADLE

La sortie de l'euro : cela vaut-il la peine ?

On a tendance à oublier aujourd'hui les raisons qui ont conduit à créer la monnaie unique :

1° faciliter les échanges entre pays européens : quand un agriculteur de la Drôme exporte des pommes en Allemagne, les prix ne varient pas entre la signature du contrat et la livraison; quand un touriste français part en vacances en Espagne, il ne paie pas de commissions de change.

2° peser dans le monde : l'euro est l'une des grandes monnaies du monde ; le gouverneur de la Banque centrale européenne est respecté et entendu.

Il n'existe aucune raison valable d'abandonner aujourd'hui l'euro et de revenir à des monnaies nationales concurrentes.

Le but affiché de la sortie de l'euro est notamment de dévaluer, c'est-à-dire de diminuer la valeur de la monnaie. Cela aurait plusieurs conséquences.

1. Les prix augmenteraient

- Une dévaluation de 20% signifierait 20% d'augmentation du prix des produits importés
 - par exemple, l'essence ou les téléphones portables.
- La hausse des prix attendue serait au moins de 5%, les importations représentant un quart des achats des ménages.
- Il est faux de dire que des produits français de substitution seraient disponibles immédiatement. Ils ne le seront même jamais dans certains cas :
 - la France ne produit pas de pétrole, ni de café ou de cacao ;
 - dévaluer la monnaie ne vous donne pas la technologie pour produire certains ordinateurs ou smartphones.

Avec l'euro à l'inverse, la valeur de la monnaie a été préservée. L'euro a été beaucoup plus stable que le franc ou même le Mark (1,5% d'inflation seulement en moyenne par an depuis 1999).

2. L'épargne serait grignotée aussi

- Les sommes mises sur un livret de caisse d'épargne par exemple perdraient une partie de leur valeur.
- Avant même la sortie de l'euro, les Français aisés, bien informés, ouvriraient des comptes à l'étranger.

- La sortie de tous ces capitaux obligerait vraisemblablement l'État à rétablir un contrôle des changes, voire à limiter l'argent à retirer aux distributeurs.
 - A ce moment là, les particuliers perdent accès à leur argent, les entreprises auraient du mal à honorer leurs contrats. Cela s'est produit en Argentine ou, plus récemment, en Grèce.

3. La charge de la dette augmenterait

- 60% de la dette publique française est actuellement détenue par des épargnants étrangers. Nous les aurions trompés alors qu'ils ont cru prêter à un pays sérieux. L'image de la France s'en trouverait particulièrement dégradée.
- Cela donnerait lieu à des contentieux juridiques longs et coûteux.

Il est un peu naïf de penser qu'après avoir été floués, les épargnants étrangers seraient ravis de nous prêter en francs. Ou alors ils le feraient à un coût beaucoup plus élevé pour couvrir leurs risques.

4. La dévaluation serait en partie une... réévaluation

- D'après [une étude du CEPII](#) (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), le « franc » nouveau serait surévalué vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Irlande, des Pays Bas et du Luxembourg, qui représentent 45% de nos exportations. Mais il serait sous-évalué vis-à-vis des autres membres de la zone euro, qui représentent 55% de nos exportations. L'avantage avancé d'une dévaluation ne serait donc pas si évident que le FN et d'autres le disent.

5. La Banque de France ne pourrait pas imprimer des francs à volonté

- Contrairement à ce que certains prétendent, la Banque de France est indépendante. Il faudrait donc un certain temps pour faire passer une loi changeant ses missions ; pendant ce temps, l'hémorragie de capitaux se poursuivrait.
- L'expérience a prouvé que la politique de la « **planche à billets** », envisagée par le FN ou La France insoumise, est en réalité désastreuse. Si la quantité d'argent mis en circulation ne correspond pas à la richesse réelle du pays, les gens perdent confiance dans la monnaie. Cela a été le cas en Allemagne dans les années 1920 ou plus récemment au Zimbabwe ou au Venezuela (qui a un taux d'inflation annuel de 932%).
- Pour cette raison, le financement de l'État par la banque centrale est interdit ou limité dans beaucoup de pays développés, y compris au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France depuis une loi de 1973.

« Planche à billets » = financement du train de vie de l'État via le rachat direct des titres de dette publique ou l'octroi de prêts.

6. La sortie de l'euro n'étant pas prévue, une confrontation avec nos partenaires en découlerait

- Aucun mécanisme de séparation n'étant prévu, la sortie de l'euro est un manquement à la parole de la France. On peut souhaiter sortir de l'euro mais il est peu honnête de faire croire que ce serait sans risque de confrontation.
- Le gouvernement britannique a mis 9 mois à demander la sortie de l'Union européenne, prévue par les traités et l'issue de la négociation est fort incertaine. Sortir de l'union monétaire serait beaucoup plus compliqué et conflictuel vu les pertes sonnantes et trébuchantes que nous ferions subir aux autres Européens du fait d'une décision unilatérale.

7. La France n'aurait pas davantage de souveraineté monétaire

- En partageant sa souveraineté monétaire au sein de l'Eurosystème, la France a en réalité regagné en souveraineté : l'expérience des années 1980 et du début des années 1990 démontre que le franc avait besoin d'être arrimé à la monnaie allemande pour éviter les fluctuations excessives préjudiciables aux échanges et donc à l'emploi. La France était alors soumise aux décisions de la banque centrale allemande. Aujourd'hui elle pèse autant que son voisin germanique à la Banque centrale européenne (BCE).

Eurosystème = la BCE et les banques centrales de la zone euro

- Sur le plan mondial, il est impossible de parler de « retour au franc » puisque la situation, en 2017 est objectivement différente de celle du vingtième siècle. Notamment, la monnaie chinoise n'avait pas la place qu'elle détient aujourd'hui. En cas de « guerre des monnaies », dans un monde devenu entre-temps plus hostile, la France ne pèserait pas lourd.

Le Danemark a pris la décision de rester en dehors de l'euro pour des raisons de souveraineté mais celle-ci est quelque peu un trompe-l'œil : la taille respective de son économie et de celle de ses voisins l'a conduit à ... décider un taux de change fixe avec l'euro. La couronne est donc arrimée à l'euro. La « souveraineté » consiste ici à subir des décisions prises dans des enceintes auxquelles on ne participe pas soi-même...

8. Les atouts méconnus de l'euro

- L'euro est solide sur le long terme, grâce notamment à la maîtrise de l'inflation dans la zone euro. L'inflation annuelle en France est ainsi passée de 4,4% avant l'euro, à 1,5% en moyenne, ce qui est bon pour les épargnants et tous les salariés ou retraités.
- La principale conséquence de la sortie de l'euro serait de renchérir la part de la richesse nationale consacrée au remboursement de la dette ; ou alors, le pays ferait défaut, ce qui est une atteinte grave à sa réputation.